

dc-europe

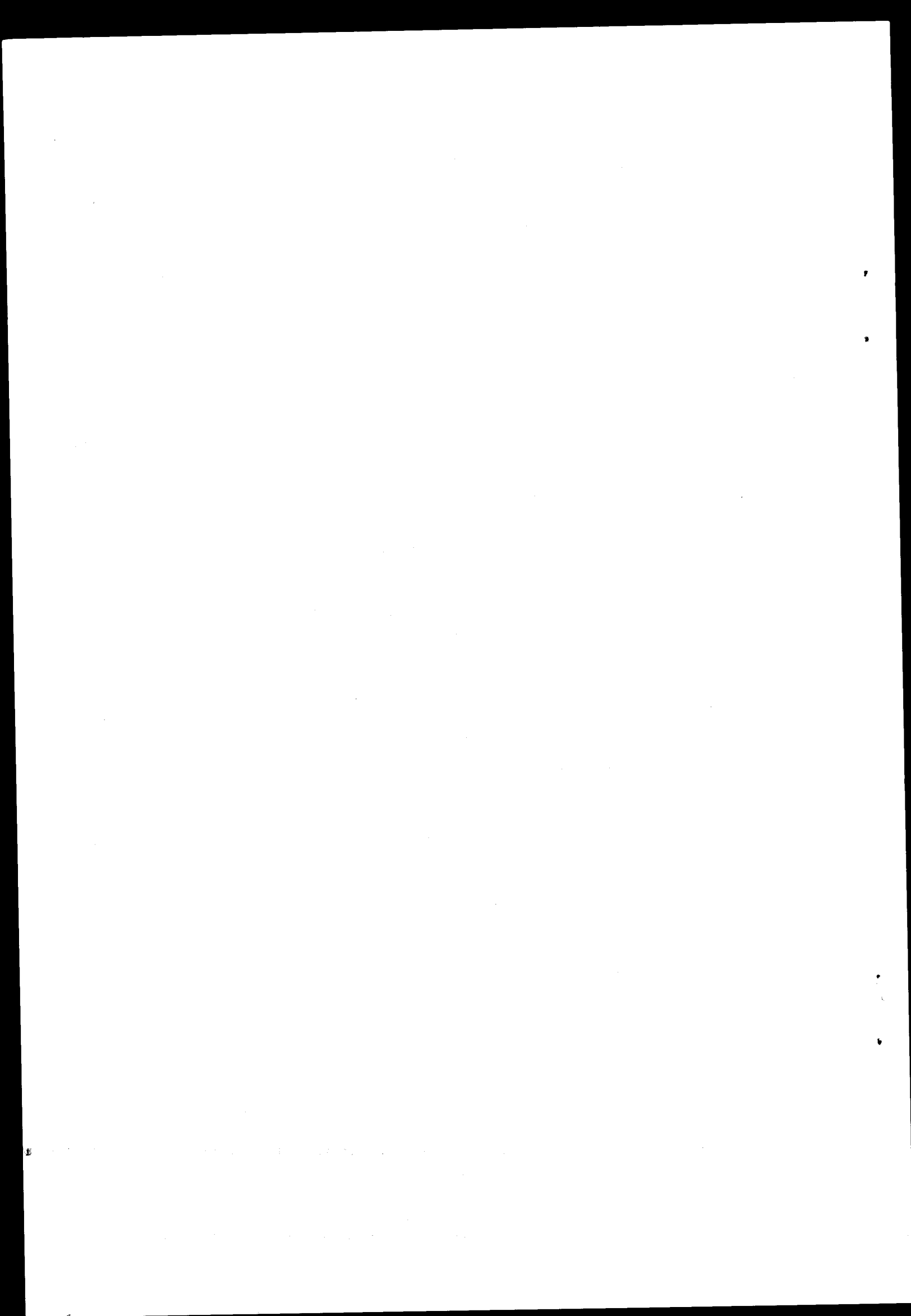
bulletin

11/75

Novembre 1975

Sommaire:

	<u>Pages</u>
- SESSION PLENIERE 10-14 NOVEMBRE	1
- REUNION EXTRAORDINAIRE DU BUREAU DE L'UEDC A BRUXELLES	4
- LE BUREAU POLITIQUE DE L'UEDC ET LE BUREAU DU GROUPE DC DU P.E. SE SONT REUNIS A ROME	6
- COMMUNIQUE FINAL DE LA CONFERENCE MONDIALE DES PARTIS ET MOUVEMENTS DEMOCRATES-CHRETIENS	9
- INVITATION, A L'INITIATIVE DU GROUPE DC, D'UNE DELEGATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE PORTUGAISE AU PARLEMENT EUROPEEN	12
- LE CDS S'EXPRIME A PROPOS DES EVENEMENTS DU PORTUGAL	12
- CONTACTS AVEC LE GOUVERNEMENT ET LES PARTIS EN GRECE	14
- LA VISITE DU PRESIDENT VON HASSEL AU PORTUGAL ET AU CHILI	15



SESSION PLENIERE 10-14 NOVEMBRE

LE GROUPE DC CONDAMNE LA RESOLUTION DES NATIONS UNIES SUR LE SIONISME

"Le Groupe DC condamne sans réserve la résolution approuvée par la majorité de l'Assemblée des Nations unies et exprime l'espoir qu'elle ne constituera pas un obstacle supplémentaire sur la voie d'une paix juste au Moyen-Orient."

Le Sénateur Giovanni GIRAUDO a, au nom du groupe DC, poursuivi en ces termes :

"Nous, peuples européens, avons, hélas, fait directement l'expérience de ce qu'a coûté la confrontation tragique entre le sionisme et le racisme le plus impitoyable. Par conséquent, j'estime qu'il est inconcevable et absolument inacceptable de prétendre assimiler le sionisme au racisme. Nous pensons, au contraire, qu'il convient de tout mettre en oeuvre pour favoriser le dialogue avec tous les pays de la Méditerranée et pour contribuer au mieux, en accord avec d'autres résolutions de l'Assemblée des Nations unies, à un règlement pacifique dans cette région du Moyen-Orient, dans laquelle nous souhaitons que les droits de tous les peuples intéressés, Palestiniens y compris, soient respectés et garantis."

CONDAMNATION DU REFUS OPPOSE A SAKHAROV

Comme l'UEDC, le Groupe démocrate-chrétien du Parlement européen a protesté contre le refus d'accorder un visa de sortie au savant russe Andrei Sakharov, à l'occasion de la remise du prix Nobel. Le Président du Groupe, Alfred BERTRAND, a exposé les deux points fondamentaux de la résolution présentée par la commission politique au Parlement et adoptée malgré l'opposition du Groupe communiste. Cette résolution, d'une part, condamne la violation des droits de l'homme commise par un gouvernement à l'encontre de ses propres citoyens et d'autre part, constate que le troisième temps de l'acte final de la Conférence d'Helsinki est resté lettre morte, en dépit de tous les appels à la détente et à la coopération.

Le Groupe DC est profondément choqué et déçu par le refus d'accorder un visa de sortie à Sakharov, en raison, surtout, du caractère hypocrite du motif invoqué : nous savons, en effet, comme l'a déclaré M. BERTRAND, que Sakharov n'a plus eu accès au Centre de Recherche Scientifique depuis 1958.

LE REGLEMENT CONCERNANT L'EXTENSION DES DROITS SYNDICAUX A UN CARACTERE TROP RESTRICTIF

M. Jacques SANTER a fortement critiqué, au nom du Groupe DC, la proposition de règlement de la Commission européenne concernant l'extension des droits syndicaux en faveur des travailleurs qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté. M. SANTER a souligné que ce règlement est en retrait par rapport au programme d'action sociale que le Conseil a approuvé le 21 janvier 1974 : "Tout d'abord - a déclaré M. SANTER - la proposition de la Commission ne concerne que les travailleurs communautaires et exclut les travailleurs extra-communautaires, ce qui crée une nouvelle discrimination à leur égard.

En second lieu, le problème de l'accession aux postes de direction de l'administration des organisations syndicales a été séparé de celui de la participation des travailleurs étrangers à la gestion d'organismes de droit public et de leur accès aux fonctions de droit public. Le programme d'action sociale et en faveur des travailleurs migrants prévoyait l'élimination de ces obstacles qui, dans certains Etats membres, empêchent l'exercice des droits syndicaux, y compris le droit de participer, en qualité de représentants syndicaux, à la gestion d'organismes de droit public et d'exercer une fonction publique."

"Nous estimons - a déclaré en conclusion M. SANTER - que ces orientations du programme d'action et celles concernant l'exercice des droits civils et politiques, doivent être concrétisées au plus tôt sous forme de propositions formelles de la Commission au Conseil."

LA VOLONTE POLITIQUE DE RELANCER L'EUROCONTROL FAIT DEFAUT

La discussion sur le problème de la sécurité aérienne a donné l'occasion au Groupe DC de dénoncer vigoureusement l'absence, au sein du Conseil des Ministres, de toute volonté politique de donner à l'Eurocontrol tous les moyens lui permettant de remplir sa mission dans le domaine du contrôle de l'espace aérien.

Le sénateur Luigi NOE, après avoir dit sa déception de constater que seulement sept des neuf pays de la C.E.E. ont adhéré à la Convention Constitutive de l'Eurocontrol, a souligné que seuls quelques-uns des pays membres qui l'ont ratifiée ont effectivement confié la surveillance de leur espace aérien à cet organisme.

Le parlementaire démocrate-chrétien a ensuite examiné les nombreuses interprétations restrictives que les pays membres donnent arbitrairement à la Convention de 1960.

Au nom du Groupe DC, Monsieur SCHOLTEN a dénoncé l'indifférence du Conseil des Ministres qui donne lieu à une résurgence du sentiment national à l'égard d'un problème qui - a conclu l'orateur - non seulement a coûté des milliards de dollars mais qui, surtout, concerne aussi la sécurité des personnes.

NOUVELLE PROTESTATION DU GROUPE DC A PROPOS DU CAS AKZO ET PHILIPS

Après avoir réclamé un contrôle syndical plus étroit sur les licenciements collectifs dans les entreprises multinationales AKZO et PHILIPS (cf. DC EUROPE 10 - page 3), le Groupe DC a, une fois encore, dénoncé l'absence complète de toute intervention communautaire dans ce grave problème. M. VAN DER GUN a, au nom du Groupe DC, souligné que l'existence de ce problème a été largement reconnue il y a environ trois ans mais que rien n'a été fait depuis. Le parlementaire démocrate-chrétien a notamment mis l'accent sur le fait que, dans le cas des multinationales, il n'existe aucune base véritable permettant une activité de concertation. "Après des années de discussion, on en est encore - a déclaré VAN DER GUN - à discuter pour savoir si la concertation doit se faire dans le cadre européen ou national."

M. VAN DER GUN a enfin souhaité que le Conseil des Ministres prenne position à ce sujet, puisqu'il en a la possibilité, et que les syndicats puissent avoir voix au chapitre chaque fois que des décisions sont prises.

LE BUREAU DE L'UEDC SE PRONONCE SUR LA SITUATION EN ESPAGNE

Le Bureau politique de l'Union Européenne Démocrate-Chrétienne a tenu, le 17 novembre, à Bruxelles, une réunion extraordinaire présidée par le Président Kai-Uwe von HASSEL, afin d'examiner la situation politique en Espagne qui, à cette date, posait avec acuité le problème de la succession du Général Franco.

Le Bureau politique a adopté la résolution suivante :

- "1. urgence d'un changement démocratique;
2. conviction que les problèmes de fond de la société espagnole ne pourront trouver de solution satisfaisante que dans le cadre d'un Etat démocratique, pluraliste et fédéral, susceptible de mener à bien une véritable transformation politique, sociale et économique;
3. mise en oeuvre d'un mécanisme constitutionnel reconnaissant aux pays et aux régions les organes nécessaires à leur propre gouvernement par la voie d'un processus démocratique.

L'UEDC appuie l'équipe DC de l'Etat espagnol dans sa volonté de voir aboutir sans délai les mesures suivantes :

1. libération des prisonniers politiques par une large amnistie comportant en outre le retour des exilés;
2. abolition de toutes les mesures restreignant la liberté d'expression, de réunion et d'association, et tout spécialement abrogation du décret-loi du 26 août 1975, dit de "prévention du terrorisme", qui, en fait, attente gravement aux Droits de l'homme;
3. rétablissement de l'autorité des juridictions ordinaires et suppression de la peine de mort;
4. reconnaissance et application effective des droits et libertés établis par les déclarations des Nations unies, la Convention européenne des Droits de l'Homme et l'Acte final de Helsinki, qui garantissent les droits d'associations religieuses, politiques et syndicales, ainsi que les droits des communautés nationales et régionales, et, dès lors, abrogation de toutes les dispositions légales qui interdisent ou limitent l'existence et l'activité des partis politiques et empêchent la liberté syndicale.

L'UEDC souhaite l'établissement des conditions permettant l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. comme membre à part entière.

L'UEDC fait appel à la collaboration de toutes les forces démocratiques espagnoles pour la réalisation de ces objectifs.

Elle demande aux partis démocrates-chrétiens et aux groupes DC du Parlement européen et du Conseil de l'Europe d'agir en contact étroit et permanent avec l'équipe DC de l'Etat espagnol.

L'Union européenne démocrate-chrétienne assure de son appui toutes les forces réellement démocratiques de l'Espagne qui travaillent pour une Espagne démocratique dans la liberté, la justice sociale et la paix."

+++++++

Le Bureau politique a également adopté les deux résolutions suivantes, concernant le refus opposé par les autorités soviétiques à Andreï Sakharov et la résolution de l'O.N.U. sur le sionisme.

"Le Bureau politique de l'Union européenne démocrate-chrétienne, réuni à Bruxelles le 17 novembre 1975 sous la présidence du Président Kai-Uwe von HASSEL, proteste contre le refus d'accorder un visa au lauréat du Prix Nobel de la paix, M. Sakharov, et fait remarquer avec inquiétude que, par ce geste, l'Union soviétique a gravement violé la lettre et l'esprit des accords d'Helsinki, risquant ainsi de rendre vains les espoirs de ceux qui avaient cru que la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe avait ouvert un nouveau chapitre dans les relations pacifiques entre les peuples."

+++++++

"Le Bureau politique de l'Union européenne démocrate-chrétienne, réuni à Bruxelles le 17 novembre 1975 sous la présidence du Président Kai-Uwe von HASSEL, proteste avec indignation contre la décision de l'Assemblée générale des Nations unies, qui assimile le sionisme au racisme.

Tout en prenant acte avec satisfaction du vote négatif exprimé par les pays de la Communauté européenne, l'Union européenne démocrate chrétienne souligne la gravité d'une décision qui offense la conscience civile et accroît la tension internationale, essentiellement au Moyen Orient.

En outre elle compromet gravement le rôle des Nations unies à un moment où l'action de l'Organisation internationale en matière d'équilibre et de paix est indispensable pour renforcer la collaboration entre les peuples tant sur le plan politique que sur celui des problèmes du développement, qui ne peut se réaliser qu'en rejetant toute forme d'intolérance et de division factieuse."

REUNION CONJOINTE DU BUREAU POLITIQUE DE L'UEDC ET DU BUREAU DU
GROUPE DC DU PARLEMENT EUROPEEN

A l'occasion de la réunion à Rome de la Conférence Mondiale des partis et des mouvements démocrates-chrétiens, le Bureau politique de l'Union Européenne Démocrate-Chrétienne (UEDC) et le Bureau du Groupe démocrate-chrétien du Parlement européen se sont réunis, à Rome, le 27 novembre, afin d'examiner certains problèmes liés à la situation politique internationale et à la réalisation de l'union politique européenne.

A l'issue des travaux ont été adoptées les résolutions suivantes :

1. RESOLUTION SUR LE CONSEIL EUROPEEN DE ROME

Le Bureau politique de l'Union Européenne Démocrate-Chrétienne et le Bureau du Groupe démocrate-chrétien du Parlement européen

- conscients de l'importance politique du Conseil européen des 1er et 2 décembre à Rome;
- convaincus que cette réunion des chefs de gouvernement aura le souci de faire progresser la démocratie dans les institutions européennes;
- estiment que le Conseil a l'obligation de prendre une décision définitive quant à l'organisation des élections au suffrage universel du Parlement européen en 1978;
- demandent que le Conseil européen prenne les dispositions nécessaires pour assurer la représentation de la Communauté européenne en tant que telle à la Conférence Nord-Sud;
- demandent à tous les gouvernements signataires de faire respecter les principes des accords d'Helsinki et de rechercher de quelle façon ils peuvent réaliser leurs dispositions, en particulier en ce qui concerne les droits individuels et la libre circulation des idées et des personnes;
- souhaitent que les chefs de gouvernement réunis en Conseil européen, aidés par les activités du premier ministre Tindemans, prennent les initiatives concrètes permettant à la construction de l'Union européenne de se réaliser de façon effective tant en ce qui concerne les compétences qu'en ce qui concerne les institutions, en vue d'une solution efficace des grands problèmes et tâches d'ordre social, économique et politique auxquels l'Europe doit faire face.

2. CONFERENCE INTERPARLEMENTAIRE

En conclusion de la deuxième Conférence interparlementaire entre les délégations du Parlement latino-américain et celle du Parlement européen, le Bureau politique de l'UEDC et le Bureau du Groupe DC du Parlement européen

se proposent

de renforcer et d'intensifier les liens qui existent entre les peuples d'Amérique latine et les pays membres de la CEE;

affirment

que ce but pourra être atteint le plus rapidement en poursuivant tout effort de coopération au développement économique et technologique de l'Amérique latine sur la base des principes de la complémentarité des ressources existant de part et d'autre et de l'intérêt mutuel des deux parties;

confirment

leur intention de consacrer tous leurs efforts au développement et au renouvellement de la démocratie parlementaire dans les pays d'Amérique latine, en réaffirmant le principe du traitement préférentiel réservé aux pays où règne une démocratie représentative;

soulignent

que le renforcement de la coopération entre les partis démocrates-chrétiens d'Europe et ceux d'Amérique latine au sein de l'U.M.C.D. doit nécessairement jouer un rôle moteur dans la réalisation des objectifs fixés, tant au plan économique qu'à celui de la stratégie politique globale, afin que soit établi, à l'échelle mondiale, un équilibre à la fois plus stable et plus juste.

3. SITUATION EN ESPAGNE

Réunis à Rome le 27 novembre 1975, le Bureau politique de l'Union Démocrate-Chrétienne et le Bureau du Groupe démocrate-chrétien du Parlement européen estiment à la lumière des informations dont ils disposent, que le changement intervenu en Espagne à la tête de l'Etat ne modifie pas, en tant que tel, le caractère autoritaire de ce régime.

Ils affirment, en conséquence, et sous réserve d'un changement qui, par un processus visant à l'instauration d'une démocratie authentiquement pluraliste, affecterait la nature du régime, les conclusions adoptées lors de la réunion à Bruxelles du 17 novembre 1975, réitérant l'expression de son plein appui à l'Equipe espagnole de l'Union Européenne Démocrate-Chrétienne.

4. SITUATION AU PORTUGAL

Le Bureau politique de l'Union européenne démocrate-chrétienne et le Bureau du Groupe démocrate-chrétien du Parlement européen, réunis à Rome le 27 novembre 1975, ont pris connaissance de l'évolution de la situation politique au Portugal et, notamment, de la crise récente marquée par l'insurrection de quelques troupes liées à des mouvements politiques communistes et d'extrême-gauche et par la reprise du contrôle par les forces militaires loyales au gouvernement.

Ils se réjouissent du rétablissement de l'autorité de l'Etat et forment des vœux pour que le développement du processus de démocratisation reprenne rapidement.

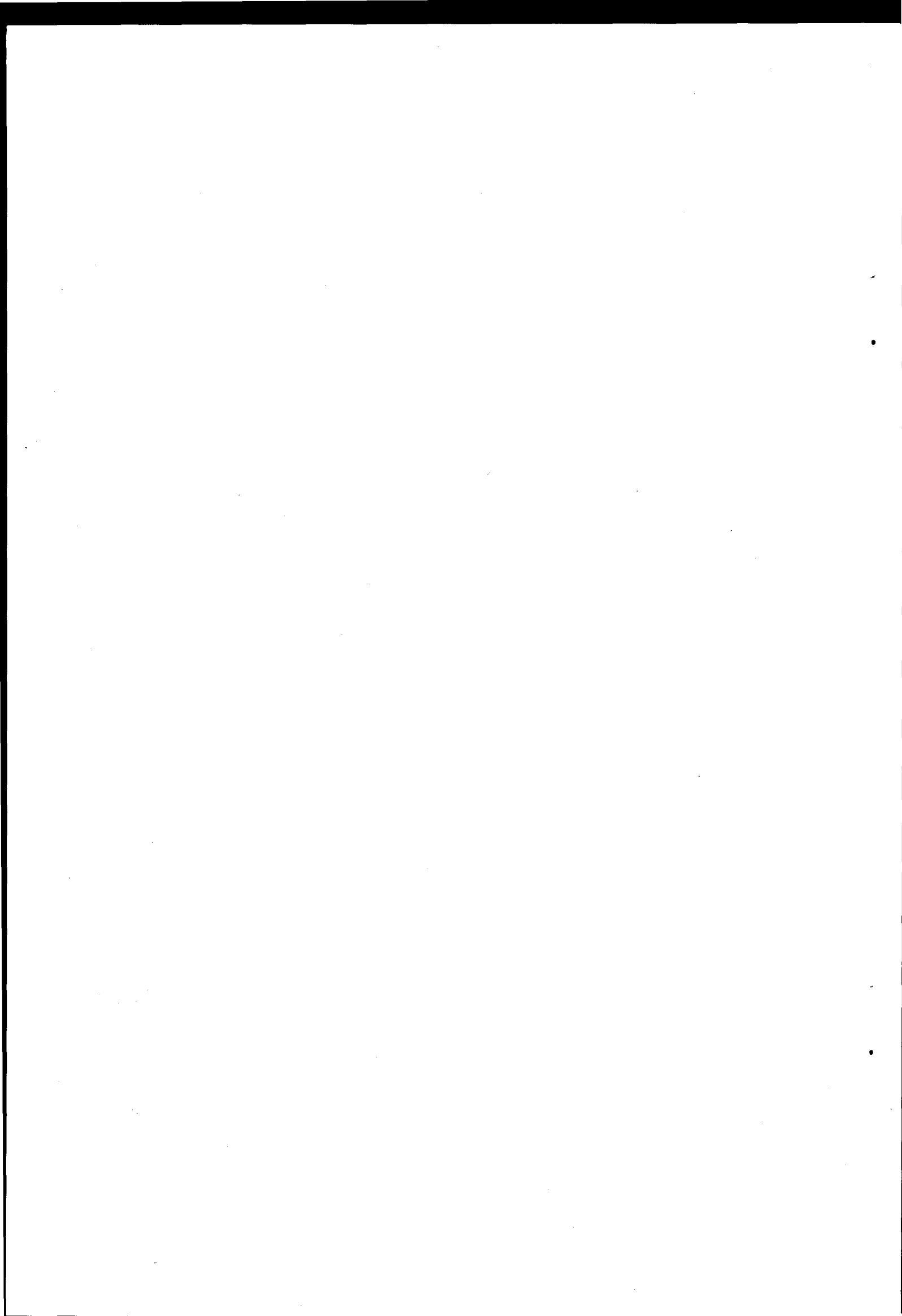
Ils prennent note que les trois partis démocratiques représentés à l'Assemblée constituante du Portugal ont donné leur appui dès le début au pouvoir légitime. Ils dénoncent, au contraire, l'attitude pro-insurrectionnelle des partis communistes et d'extrême-gauche, civile et militaire, qui ont adopté et mènent une stratégie révolutionnaire et anti-démocratique, menaçant les libertés fondamentales, ignorant le résultat des élections et visant à l'établissement d'une nouvelle dictature au Portugal.

Le Bureau de l'U.E.D.C. et celui du Groupe démocrate-chrétien du Parlement européen encouragent toutes les forces démocratiques qui luttent au Portugal pour la défense de la liberté et pour la promotion de la démocratie vraiment pluraliste et réaffirment leur appui et leur solidarité au Parti du Centre démocratique et social (CDS), membre de l'UEDC, et à ceux qui voudront partager son combat.

5. ATTENTAT CONTRE B. LEIGHTON

Le Bureau Politique de l'Union européenne démocrate-chrétienne et le Bureau du Groupe démocrate-chrétien du Parlement européen, réunis à Rome le 27 novembre 1975

- adressent un message vibrant de solidarité et de sympathie à M. Bernard Leighton, un des principaux dirigeants du Parti DC chilien, qui a incarné immédiatement après le coup d'Etat de septembre 1973 un refus clair et net à l'installation d'une dictature dans son pays et qui a été victime avec son épouse d'un lâche attentat;
- réaffirment leur total appui au Parti DC chilien qui lutte avec les autres forces politiques à l'intérieur du pays en faveur du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- élèvent une vigoureuse protestation contre la fermeture par le régime chilien de la revue d'inspiration démocrate-chrétienne "Politica y Espiritu".



CONFERENCE MONDIALE DES PARTIS ET MOUVEMENTS DEMOCRATES-CHRETIENS

I. Les partis et les mouvements démocrates-chrétiens réunis en conférence mondiale à Rome du 27 au 29 novembre 1975, ont réaffirmé leur vocation de partis populaires et libérateurs et ont confirmé leur volonté d'être au service de tous les peuples du monde, tout spécialement de ces peuples qui souffrent d'un manque de liberté politique, économique, religieuse et culturelle, et qui s'opposent de toutes leurs forces aux régimes autoritaires et oppressifs.

Ils veulent offrir à tous les peuples du monde une voie fondée sur des conceptions éthiques, humanistes et démocratiques établissant un système alternatif et original, supérieur aux systèmes capitalistes et collectivistes qui connaissent une crise aiguë.

II. La Conférence mondiale, réunie en présence de 60 partis et mouvements démocrates-chrétiens, a apprécié les contributions que représente le rapport du Secrétaire général René de Leon, l'allocution finale du Président Mariano Rumor et les nombreuses interventions contribuant à la consolidation du mouvement démocrate-chrétien et à l'approfondissement de ses principes.

Un grand nombre de problèmes ont été soulevés, et notamment

- 1) les atteintes aux libertés politiques et aux droits de l'homme dans de nombreux pays du monde;
- 2) les inégalités qui frappent les individus à l'intérieur de leur pays et les peuples entre eux;
- 3) la nécessité d'instaurer un système de droits civils et politiques dans les pays africains sortant de l'époque coloniale et dans les pays d'Asie et d'Amérique latine souvent dominés par des oligarchies et par un pouvoir injuste et arbitraire;
- 4) l'importance de la prochaine Conférence Nord-Sud, qui représente une occasion historique de rencontre et d'entente entre les peuples - où la Communauté européenne doit assurer un rôle de trait d'union entre les peuples développés et les pays en voie de développement, grâce au prestige moral de ses institutions qui s'appuient, non pas sur des appareils coercitifs, mais sur le libre consentement des peuples de la Communauté - afin de constituer un nouvel ordre économique basé sur un plus haut niveau de coopération économique et sur la justice sociale internationale;

- 5) l'intensification des liens qui unissent les peuples d'Amérique latine et les peuples de la C.E.E. suivant l'exemple constructif de la Convention de Lomé dans une perspective progressiste et en rappelant que le renforcement de la coopération des partis démocrates-chrétiens d'Europe et d'Amérique latine dans le cadre de l'U.M.D.C. doit nécessairement assumer un rôle dynamique pour atteindre les objectifs proposés, soit sur le plan économique, soit sur le plan de la stratégie politique en général, dans le but d'établir un équilibre global plus juste et plus stable;
- 6) le rôle fondamental de l'O.N.U., en dépit de sa crise, dans la sauvegarde de la paix mondiale et de la coopération internationale et la nécessité d'entreprendre des actions permettant de renforcer l'autorité morale et institutionnelle de l'Organisation qui lui est indispensable pour remplir avec succès son mandat d'institution responsable au service de la paix et de la coopération;
- 7) la confirmation et l'approfondissement de l'idéologie personnaliste et communautaire de la démocratie chrétienne qui, dans la diversité des situations politiques et culturelles, est le point de référence et l'espoir des hommes, qu'ils vivent dans des conditions de liberté, qu'ils soient opprimés ou qu'ils soient exilés.

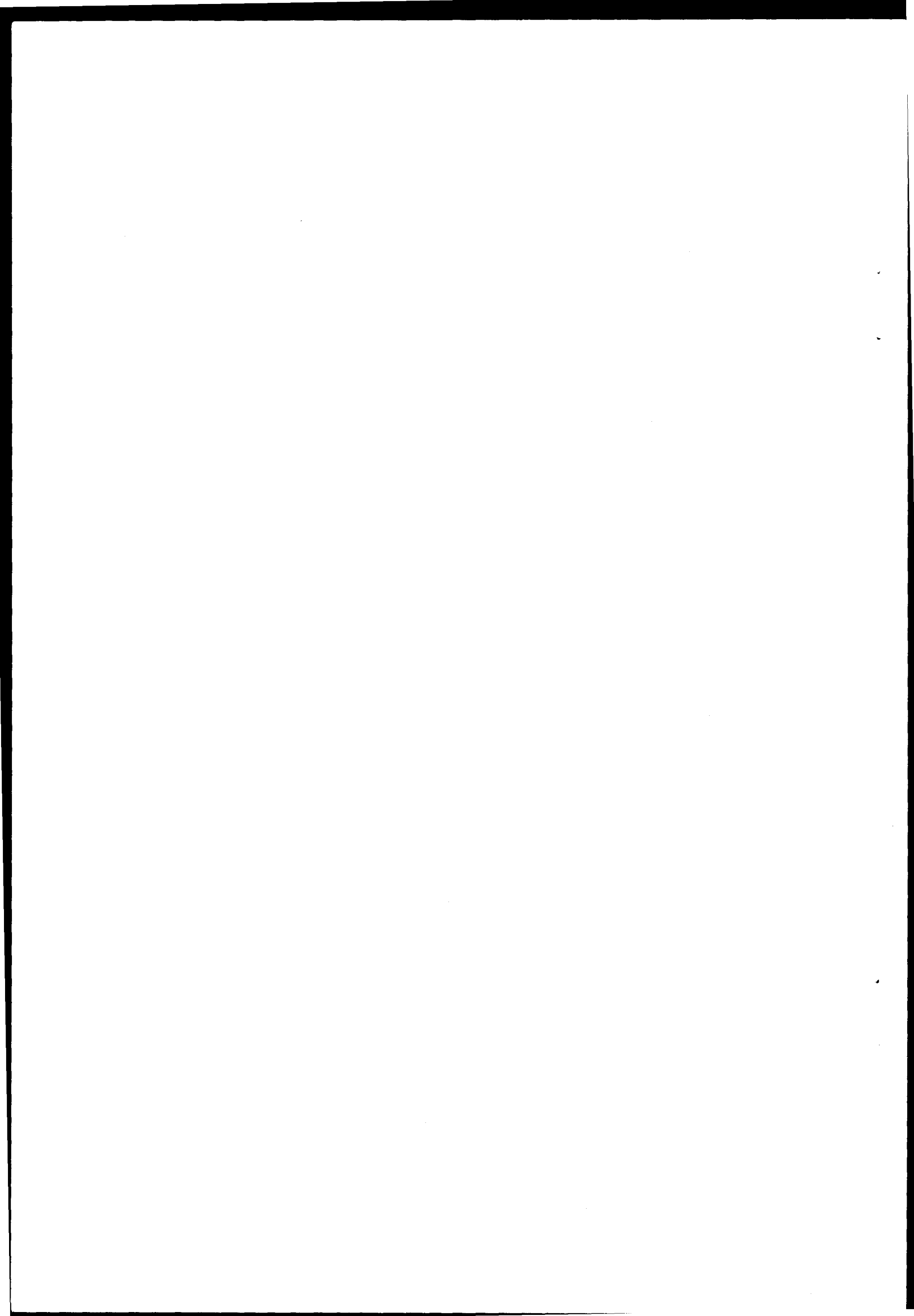
III. La Conférence a transmis l'ensemble de ses recommandations à une Commission chargée de les synthétiser dans les plus brefs délais à l'intention du Comité Politique de l'U.M.D.C. et recommande au même Comité Politique d'établir un message des Démocrates-Chrétiens aux peuples du monde.

Elle demande, enfin, que soient mises en oeuvre toutes les initiatives permettant

- de renforcer et de développer le mouvement démocrate-chrétien en tant que force politique capable, dans l'ensemble du monde, de mobiliser tous les peuples dans un combat où chacun assume une participation active à la construction de la Communauté des Peuples;

- de garantir à chaque parti membre la solidarité active de la Démocratie chrétienne mondiale dans les efforts qu'il consacre, dans toutes les circonstances auxquelles il doit faire face, à l'affirmation et à la défense de ses principes;

- d'établir un dialogue permanent avec toutes les forces politiques, sociales culturelles et spirituelles engagées au niveau mondial et régional, et qui, préoccupées par la crise du monde et attachées aux principes de liberté, de démocratie et de solidarité humaine, recherchent des solutions convergentes assurant la réalisation de ces idéaux.



INVITATION A L'INITIATIVE DU GROUPE DC D'UNE DELEGATION DE L'ASSEMBLEE
CONSTITUANTE PORTUGAISE AU PARLEMENT EUROPEEN

Le groupe DC du Parlement européen avait, dès le mois de juillet, proposé au Bureau de la Présidence du Parlement européen d'inviter officiellement aux travaux d'une session plénière une délégation de l'Assemblée constituante du Portugal.

Cela pour démontrer à l'opinion publique que le Parlement européen est sensible à la volonté du peuple portugais de progresser sur la voie de la démocratisation et pour que les membres de l'Assemblée constituante puissent constater que les parlementaires européens les soutiennent et les encouragent. Cette initiative n'a pas pu se concrétiser au mois de juillet, étant donné la délicate situation politique dans laquelle se trouvait alors le Portugal.

En septembre, M. Klepsch a, au nom du Groupe DC, demandé au Président du Parlement, d'inviter la délégation portugaise à Luxembourg, à l'occasion de la session plénière du mois de novembre.

Il en a été ainsi et la délégation de l'Assemblée constituante était composée de 5 membres, 2 pour le Parti socialiste et pour le Parti populaire démocratique, et un pour le Centre démocratique et social - parti membre de l'UEDC - en la personne du vice-président Amaro DA COSTA.

LE CDS S'EXPRIME A PROPOS DES DERNIERS EVENEMENTS DU PORTUGAL :
LA FAILLITE DE L'ETAT

A l'occasion de la visite de la délégation de l'Assemblée constituante portugaise au Parlement européen, le vice-président du Centre démocratique et social (CDS), Amaro DA COSTA, a communiqué à la presse la déclaration suivante concernant le siège mis le 12 novembre par le syndicat communiste du bâtiment devant le Palais de l'Assemblée constituante et la résidence du premier ministre à Lisbonne.

"Je suis profondément choqué par les événements de Lisbonne. L'Etat est mis hors jeu. J'espère que cela ne durera que le temps d'un mauvais rêve ou d'un cauchemar. Quelques jours auparavant, Alvaro CUNHAL avait prévu,

dans un débat télévisé avec Mario SOARES, que les travailleurs du bâtiment deviendraient un motif de préoccupation pour le gouvernement en place. Sa prophétie s'est réalisé de manière violente. Les revendications de la foule démontrent que le but de cette manoeuvre bien orchestrée revêt un caractère purement politique et anti-démocratique. L'unité des véritables forces politiques portugaises est plus nécessaire que jamais. Aujourd'hui même, à Viseu, les trois grands partis démocratiques - PS, PPD et CDS - ont participé à une grande manifestation unitaire au siège des forces armées. Une réelle menace de coup d'Etat de l'extrême droite pèse aujourd'hui sur le Portugal : c'est un danger réel et les conditions commencent à se réunir pour qu'il se concrétise. Pour cette raison, il est absolument nécessaire que les séparatistes des Açores ne profitent pas de l'occasion pour prendre des initiatives qui rendraient la situation du Portugal encore plus difficile.

Les forces du monde libre doivent, plus que jamais, faire preuve de compréhension à l'égard de ce qui se passe au Portugal et être attentives aux événements futurs, étant donné que la situation est véritablement explosive. Les projets d'aide économique, technique et financière au Portugal doivent être maintenus à tout prix. Il ne faut pas perdre de temps parce que la victoire des démocrates portugais est certaine.

En condamnant ces événements, et en assurant mes collègues de mon entière solidarité, j'accuse le parti communiste portugais de l'extrême gauche de n'avoir absolument aucun sens des responsabilités. Sa volonté d'imposer un gouvernement marxiste en Angola compromet l'avenir de la démocratie au Portugal. J'ai toutefois confiance dans la capacité de notre peuple et du peuple de l'Angola de relever avec succès ce nouveau défi".

CONTACTS AVEC LE GOUVERNEMENT ET LES PARTIS EN GRECE

Sur invitation du gouvernement grec, le vice-président du Groupe démocrate-chrétien du Parlement européen, M. Hans-August LÜCKER, accompagné du Secrétaire général, M. Alfredo DE POI, a passé quelques jours à Athènes.

Les entretiens qu'ils ont eus avec les ministres de l'économie Papaligouras et du commerce extérieur, Varvitsiosis, ont eu principalement pour objet l'accélération du processus d'adhésion de la Grèce à la Communauté européenne, en tant que membre à part entière.

On a convenu, de part et d'autre, de la nécessité de baser ce processus, qui devra, à l'avenir, suivre son cours sans interruption, sur la présentation, dans les plus brefs délais, d'une proposition de la Commission des Communautés au Conseil et au Parlement européen. La Commission est déjà en train d'élaborer cette proposition.

Après avoir procédé à un examen approfondi de cette question, les interlocuteurs ont également admis que l'adhésion pourrait même intervenir avant l'échéance prévue par la Convention actuellement en vigueur.

Les conversations menées avec le ministre Rallis, chef de la Chancellerie d'Etat et secrétaire du parti "Démocratie Nouvelle", dont Caramanlis est le président, ont mis en relief l'accord qui existe de part et d'autre en ce qui concerne la nécessité et l'opportunité d'une collaboration plus étroite et directe, au niveau politique, entre ce parti et l'UEDC, ainsi qu'entre les groupes parlementaires respectifs. Au demeurant, les conditions concrètes permettant une telle collaboration - qui pourrait déboucher sur la création d'un lien organique - seront mises en place et élargies dans un avenir très proche.

M. LÜCKER a également profité de l'occasion pour procéder à un échange de vues avec l'ex-premier ministre Canellopoulos, qui est aujourd'hui l'un des dirigeants du parti "Union centriste - forces nouvelles", orienté vers une démocratie sociale et membre de l'organisation au niveau européen des partis socialistes.

LE PRÉSIDENT VON HASSEL AU PORTUGAL ET AU CHILI

Le Président de l'Union européenne démocrate-chrétienne (UEDC), Kai-Uwe von HASSEL, s'est rendu en visite officielle à Lisbonne. Au cours de son séjour, il a rencontré de nombreux représentants du Centre démocratique et social - parti membre de l'UEDC - et en premier lieu son président, Freitas do Amaral. Ce dernier l'a informé de l'évolution de la situation au Portugal et a exprimé l'espoir que les élections du Parlement annoncées par le gouvernement puissent avoir lieu au printemps prochain. Le président Amaral a indiqué que le nombre des sympathisants du CDS est en constante augmentation. Au cours d'une réception, le Président de l'UEDC a pu procéder à un échange de vues avec le Secrétaire Général Sa Carneiro, et avec le Général De Melo, personnalité proche du CDS et membre indépendant de l'Assemblée constituante.

Les conversations politiques ont fait apparaître qu'il existait une grande identité de vues sur le rôle que le Portugal doit jouer dans le cadre de l'Alliance Atlantique et dans le monde libre et sur les dangers qui menacent la démocratie pluraliste dont la situation est encore précaire au Portugal.

Au cours de son séjour à Lisbonne, le Président von Hassel a eu des entretiens avec le président de la République Costa Gomes, le président de l'Assemblée constituante De Barros, le président du Mouvement ouvrier démocratique Alameda, et avec le premier ministre Azevedo. Ce dernier a notamment souligné que la construction économique n'est pas un processus qui dépend uniquement du Portugal, "seule une étroite collaboration avec l'économie européenne", a-t-il déclaré, "permettra de rétablir la confiance. A cet égard, la Communauté européenne peut jouer un rôle d'une importance fondamentale".

° °
°

Accompagné des Secrétaires Généraux adjoints de l'UEDC, de Boex et de Hahn, le Président Kai-Uwe von Hassel s'est rendu au Chili.

Le but de cette visite a été tout d'abord de recueillir le plus d'informations possible sur la situation politique du pays et les possibilités qu'ont les démocrates-chrétiens dans la situation actuelle, d'exercer librement une activité politique. En second lieu, ont été discutés les détails d'une collaboration plus étroite dans le cadre de l'Union Mondiale DC.

